



Parlamentarische Gruppe Tibet
Groupe Parlementaire pour le Tibet
Parliamentary Group for Tibet

Binzstrasse 15
CH-8045 Zürich
buero@gstf.org

Le Groupe Parlementaire pour le Tibet félicite S.S. le 14ème Dalaï Lama à l'occasion de son 87ème anniversaire.

Appel au Conseil fédéral pour qu'il intervienne auprès de la RPC pour le respect des droits culturels, notamment religieux, et des droits de l'homme du peuple tibétain.

Le 6 juillet, S.S. le 14e Dalaï Lama aura 87 ans. À cette occasion, les membres du GP Tibet lui adressent leurs meilleurs vœux pour une longue vie, ainsi que l'espoir que sa vision d'un Tibet autonome, autodéterminé, pacifique et engagé dans la préservation de l'environnement naturel puisse être réalisée.

Il y a 33 ans déjà, l'engagement constant du Dalaï Lama en faveur de la paix et de la non-violence a été récompensé par le prix Nobel de la paix. Dans toutes les cultures, il a longtemps été considéré comme l'un des représentants les plus crédibles de la vie publique. Outre son engagement de toute une vie en faveur de l'autonomie et de l'autodétermination de son peuple, avec l'appel à ne poursuivre que de manière non violente, S.S. le Dalaï Lama s'est engagé depuis des années en faveur d'une "éthique laïque". Il encourage ainsi les gens à surmonter le fanatisme religieux et les frontières entre les religions. Ce ne sont pas les religions individuelles qui apporteront toutes les réponses aux questions pressantes de notre temps, mais plutôt l'enracinement de l'être humain dans une éthique qui surmonte les différences.

Tout aussi importante que l'action éthique est la protection de l'environnement par Sa Sainteté, pour laquelle il a travaillé sans relâche depuis son arrivée en exil en 1959. La création d'un environnement de vie sain est également une tâche qui dépasse les frontières et concerne l'ensemble de l'humanité.

Le groupe parlementaire sur le Tibet est très préoccupé par les violations continues des droits de l'homme et les restrictions de plus en plus sévères des droits culturels et religieux des Tibétains au Tibet, imposées par les autorités de la RPC. L'impossibilité d'enseigner la langue tibétaine dans les écoles tibétaines est particulièrement alarmante ! Nous demandons au Conseil fédéral suisse d'intervenir auprès du gouvernement de la RPC et de s'engager pour le respect des droits fondamentaux du peuple tibétain dans sa patrie.

Pour tous les amis du Tibet en Suisse, il est très important que le Conseil fédéral s'engage clairement en faveur du peuple tibétain et de ses droits. Car il y a plus de 70 ans, le Tibet était tout autant la victime d'un pays voisin agressif que le peuple ukrainien doit malheureusement endurer actuellement de la part de son voisin brutal, la Russie.

Au nom du GP sur le Tibet

Co-présidente Conseillère nationale Andrea Geissbühler
Co-président Conseiller national Nik Gugger
Co-président Conseiller national Fabian Molina
Co-président Conseiller national Nicoals Walder
Vice-présidente Conseillère aux Etats Maya Graf

Berne, 6 juillet 2022